

D.I.U. VENTILATION À DOMICILE : VNI, VENTILATION MÉCANIQUE ET OXYGÉNOTHÉRAPIE

Responsable Universitaire : Pr A. DIDIER
en collaboration avec l'Université de Paris Sorbonne

Durée : 1 an

Accès :

En formation initiale :

- Étudiants en 3^{ème} cycle de médecine inscrits en DES de Pneumologie,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA Pneumologie.

En formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne, ou d'un diplôme hors Union Européenne dans les spécialités suivantes : Pneumologie, Réanimation, Médecine physique et réadaptation, Pédiatrie.
- Infirmier(e) DE titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Masseur-Kinésithérapeute DE titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Techniciens de prestataires de santé à domicile titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)
Nombre de places limité.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif principal du DIU est de connaître et de pouvoir prendre en charge le handicap respiratoire à domicile

Les objectifs secondaires sont :

- connaître les indications de la VNI en situation d'insuffisance respiratoire chronique (IRC),
- prescrire une VNI dans l'IRC,
- connaître l'ensemble du matériel et ses champs d'utilisation,
- connaître les modalités d'administration et de prescription de l'oxygénothérapie,
- surveiller une VNI au long cours (possibilités de monitoring et indications),
- connaître les bases de la lecture des polygraphies sous VNI.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Contrôle des connaissances – Evaluation :

MODALITES d'EVALUATION des acquis du DIU*
Présentiel
Contrôle continu
Examen final écrit
Validation de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1500 euros

Renseignements :

Madame Sandrine Bedin

Tél : 05 62 88 90 76 - Mail : sandrine.bedin@univ-tlse3.fr

Hôpital Larrey - 24 chemin de Pouvoirville - 31059 TOULOUSE